Académie de POITIERS
Collège Emile ZOLA
Rue des Ecoles
79230 PRAHECQ

PROCES–VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date : jeudi 30 septembre 2021

Année scolaire : **2021-2022**

Numéro de séance : 1

Date de transmission de la convocation aux membres : jeudi 16 septembre 2021

1ère convocation (oui/non) : oui

2ème convocation (oui/non) : non (en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Christophe HUMBERT, Principal

Secrétaires de séance : Lucille COLLON, enseignante

Quorum : 13

Nombre de présents : 14

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du PV du conseil d'administration du 1er juillet 2021

PROCEDURES REGLEMENTAIRES

- Autorisation de signature des contrats des assistants d'éducation
- Conventions APE, FSE
- Délégations de signature
- Evaluation de l'établissement
- Règlement Départemental de la restauration

VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- Conventions d'occupation précaire et par NAS
- DBM pour information
- Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
- Dons et legs
- Modalité d'attribution du Fonds social

QUESTIONS DIVERSES

Année Solaire 2021-2022

PRÉSENCE au CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 30 septembre 2021.

Qualité		Titulaires					Suppléants				
		Nom - Prénom	P [¤]	A [¤]	E [¤]	V [¤]	Nom - Prénom	P [¤]	A [¤]	E [¤]	V [¤]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	HUMBERT Christophe	X								
	Principale adjointe	MOUNIER Muriel	X								
	Gestionnaire	BITTARD Anne	X								
	C.P.E.	JOUBERT Claude	X								
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	DEVAUTOUR Thierry	X				BELAUD Bernard				
		VINATIER Nathalie			X		VINOUR Lionel				
	Commune siège	MOINARD Christophe	X				AZAM Emmanuelle				
	Représentant communauté de communes	LUSSIEZ Sonia			X		PHILIPPE Marie-Laure				
PERSONNALITE QUALIFIEE											
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	BARBAREAU Frédérique					MERLE Laurent				
		COLLON Lucille	X				ROPERO Christine				
		MARTIN Cécile	X				CASTAGNE Nathalie				
		MERCERON Muriel	X				RAIMBAULT Gwénaëlle				
		SIAUDEAU Julie	X				MECHINEAU Katell				
		TROUSSILLIE Ana	X				GOBIN Gaëlle				
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	AMILIEN Stéphane	X								
		SAVARIAU Lucile			X						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	VOUHE Sylvie			X		LEGRAS Aline				
		YONNET-THORIN Emilie	X								
		FERJOU Marie-Etoile	X								
		BALLU Véronique									
		BAZIN Carine									
		PENDUFF Véronique			X						
	Elèves	BILLAUD Jeanne		X			ROSSET Anna		X		
		SIMOES Tomy		X			POUZET Carla		X		

[¤] **P** : Présent - **A** : Absent - **E** : Excusé

Le quorum étant atteint : 14 votants, La séance est ouverte à 18h20
Par décret n° 2020-1632 du 21 décembre 2020, le chef d'établissement fixe seul l'ordre du jour qui n'est plus approuvé en début de séance.

M. HUMBERT demande l'approbation du PV du Conseil d'administration du 1er juillet 2021 :

Résultat du vote
Pour : 13 **Contre : 0** **Absentions : 1** **NPPV :**

VIE PÉDAGOGIQUE :

Point rentrée scolaire :

- Effectifs : 519 élèves dont 139 en 6ème, 122 en 5ème, 122 en 4ème et 122 en 3ème

14 élèves d'ULIS sont répartis dans leur niveau.
M Moinard demande depuis quand nous comptons les élèves d'Ulis dans les effectifs.
M Humbert répond que cela fait déjà 2 ans qu'ils sont comptabilisés ainsi.
Questionnement de M Devautour sur l'évolution des effectifs. M Humbert répond qu'il n'y aura certainement pas d'augmentation pour les futures cohortes. Une classe de 5ème sera certainement fermée en 5ème parce que les seuils sont plus élevés.

- DNB : 95,58% de réussite avec 53 TB, 41 B, 32 AB et 4 admis sans mention.

100% eu CFG sur les 4 élèves.

- Orientation : 2nde gale : 79%, 2nde pro 17,1 %, CFA : 3,9%

2 redoublements volontaires.
Tous les élèves ont été affectés.

- Protocole sanitaire : on passe au niveau 1 le lundi 4 octobre 2021 avec le masque supprimé dans la cour du collège et toutes les activités sportives autorisées en EPS.

- Evaluation des établissements du 2nd degré :

1er temps : analyse du contexte externe et interne jusqu'au 26 novembre.
L'évaluation doit couvrir 4 grands domaines :
- apprentissage et parcours des élèves, l'enseignement.
- la vie et le bien être de l'élève, le climat scolaire.
- les instances.
- les partenaires.

Cela consiste à relever les points forts, les points faibles pour déterminer des actions à développer. Cela pourrait conduire à l'écriture du projet d'établissement et fixer des contrats d'objectifs.

PROCEDURES REGLEMENTAIRES

- Contrats des assistants d'éducation : autorisation de signature

Question de Mme Yonnet-Thorin sur le fait que cette signature soit tardive.
M. Humbert répond qu'ils seront rémunérés sur le mois de septembre.

- Convention APE, FSE

Mme Ferjou pose une question sur l'article 4 qui correspond au coût de 10 euros.
M. Humbert propose de ré étudier cette convention si les parents d'élèves le souhaitent dans l'année scolaire.
Question de M. Devautour sur les personnes adhérentes.
Mme Merceron répond que ce sont les élèves du collège pour une cotisation de 3 euros.

- Délégation de signature à Mme Mounier.

- Règlement départemental de la restauration : inscrit sur 4 jours ou non.

M. Devautour indique que s'il y a des difficultés pour certaines familles, il sera nécessaire de le faire savoir.
Mr Humbert répond que c'est juste un problème de communication.

VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- Convention d'occupation précaire et par NAS (nécessité absolue de service)

Le logement d'occupation précaire est destiné à Mme Largeaud.

Résultat du vote
Pour : 14 Contre : 0 Absentions : NPPV :

Le logement NAS est une nouvelle attribution destinée à Mme Bittard.

Résultat du vote
Pour : 14 Contre : 0 Absentions : NPPV :

M. Devautour demande pourquoi un logement est vacant.
M. Humbert répond que lui-même et Mme Mounier ont fait une demande de dérogation de logement.
Il reste vacant pour un futur chef d'établissement.
La location pour la nuitée était une possibilité intéressante mais qui n'est pas envisageable. Mme Bittard précise qu'en lycée cela est possible mais au collège seule une location d'un an est envisageable.
La question de l'insalubrité se pose pour le 3ème logement.
M. Devautour propose de transmettre des photos et informations sur le logement.
Mme Siaudeau demande si on peut remettre en état le logement.
Mme Bittard précise que des photos sur l'humidité ont été transmises à la direction des bâtiments. Il y a des problèmes d'isolation et de moisissures.

- DBM

1 : 1054 euros sur l'achat pour le parcours numérique d'ordinateur
2 : 936 euros sur la subvention d'un perforateur

- Dons et legs : chaises de self : lots de 200 chaises avec possibilité de donner à une association ou un autre établissement.

Résultat du vote
Pour : 14 Contre : 0 Absentions : NPPV :

- Tarifs des ventes des produits : carte de self 5 euros, vaisselle 1 euro, manuels 5 euros et carnet de correspondance 2,40 euros

Résultat du vote
Pour : 14 Contre : 0 Absentions : NPPV :

Le conseil d'administration ne peut proposer qu'un seul tarif. Des tarifs dégressifs qui tiennent compte de la vétusté ne peuvent être envisagés.
Mme Bittard précise que les manuels sont achetés avec les crédits d'enseignement.
M. Humbert précise qu'il y aura un tarif à venir concernant les clefs du collège.

Résultat du vote
Pour : 14 Contre : 0 Absentions : NPPV :

- Modalité d'attribution du fonds social

Aide de Mme Bourchenin, constitution du dossier avant le coût de la cantine.
M. Humbert précise qu'il y a une commission de fonds social qui se constitue pour aider une partie ou la totalité de la cantine, d'un voyage.

Résultat du vote
Pour : 14 **Contre : 0** **Absentions :** **NPPV :**

Prochain CA : budget et installation le jeudi 25 novembre à 18h.

La séance est levée à 19h30

La secrétaire de séance

Lucille COLLON

Le Principal

Christophe HUMBERT